



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 13 octobre 2018 À 10h00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).**

<b>Étaient présents :</b>	Le Maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Marc-Olivier Duchesne Stephen Lloyd Chantal Raymond Andrea Leber Jake Chadwick Marc Frédette Martin Paul Gélinas
<b>Était absent :</b>	Le conseiller	
<b>Assistait aussi à la séance :</b>	Le Directeur général et secrétaire-trésorier	

**1. RÉSOLUTION 2018 - 110 – Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Madame la conseillère Andrea Leber appuyé Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé, soit:

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**2. Adoption du procès-verbal**

2.1 Séance ordinaire du 8 septembre 2018

**3. Affaires courantes**

- 3.1 Annonces
- 3.2 Correspondances
- 3.3 APLÉ
- 3.4 Loisirs Barkmere
- 3.5 Suivi de la dernière séance
- 3.6 Période de questions (30 minutes)

**4. Finances et Administration**

- 4.1 Résolution - Comptes à payer
- 4.2 Avis de motion – Règlement 252- Traitement des élus
- 4.3 Avis de motion – Règlement 253 – Réserve financière – chemin des Jésuites
- 4.4 Déclaration de la Ville de Barkmere – Alliée contre la violence conjugale
- 4.5 Modification du calendrier des séances du conseil
- 4.6 Adoption d'un projet pilote – politique de remboursement des frais d'inscriptions à des activités de loisirs

**5. Environnement**

- 5.1 Rapport verbal donné par Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick

**6. Urbanisme.**

- 6.1 Liste des permis émis et certificats - dépôt
- 6.2 Résolution – Adoption du règlement 251 modifiant le règlement 201 relatif au zonage afin de modifier les dispositions relatives aux quais et aux caissons.

**7. Infrastructures et services**

- 7.1 Acceptation de la programmation modifiée de TECQ

**8. Affaires légales**

**9. M.R.C. et affaires gouvernementales**

- 9.1 Dernier conseil des maires

**10. Levée de la séance**

**ADOPTÉE**

**2. Adoption des procès-verbaux**



## **2.1 Résolution 2018 - 111 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2018**

**PRENANT ACTE QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 septembre 2018 été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes, RLRQ c C-19*, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Stephen Lloyd, appuyée par Madame la conseillère Chantal Raymond et résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 septembre 2018 soit approuvé tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

### **ADOPTÉE**

## **3. Affaires courantes**

### **3.1 Annonces**

Le maire fait part à l'assemblée de différentes annonces.

### **3.2 Correspondances**

Aucune correspondance officielle n'a été reçue depuis la dernière séance.

### **3.3 APLÉ**

Aucune annonce.

### **3.4 Loisirs Barkmere**

Madame Lyne Valois remercie le conseil pour la nouvelle table de ping-pong.

### **3.5 Suivi de la dernière séance**

Aucun sujet particulier n'a découlé de la dernière séance.

*10h13 - Arrivée du Monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne*

### **3.6 Période de questions (30 minutes)**

Une période de questions de trente minutes est tenue. Après l'expiration d'une période de 15 minutes aucun autre intervenant ne s'étant manifesté, Monsieur le maire déclare la période de questions close.

## **4. Finances et Administration**

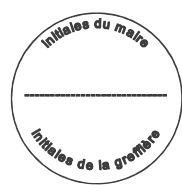
### **4.1 RÉSOLUTION 2018 –112 - Comptes à payer**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick, appuyé par Monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere  
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant  
Town of Barkmere  
Cheque Log for 15411111 National Bank - Mont-Tremblant

No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication
-----	--------------	---------	------	-------------



No.	Payee	Amount	Date		Explanation
EFP-854	Hydro-Québec	\$240,96	2018-09-25	Électricité 199 ch. Barkmere	Electricity 199 Barkmere Road
EFP-855	Hydro-Québec	\$76,31	2018-09-25	Électricité 194 ch. Barkmere	Electricity 194 Barkmere Road
EFP-856	Hydro-Québec	\$376,17	2018-09-25	Électricité luminaires de rue	Electricity street lighting
EFP-859	Bell	\$98,31	2018-10-12	Ligne téléphonique hôtel de ville	Phone line Town Hall
PPA	Paiements Globaux Canada SENC	\$95,34	2018-10-01	Location mensuelle carte débit septembre 2018	Monthly location debit card September 2018
		<b>\$887,09</b>		<b>Total - Règlement 213</b>	<b>Total - Bylaw 213</b>
4514	Municipalité d'Arundel	\$1 639,00	2018-10-31	Entente premiers répondants	First responders agreement
4515	Ministre des Finances (SQ)	\$33 358,00	2018-10-31	Services de la Sûreté du Québec	Services from Sûreté du Québec
4516	J.V. Maintenance	\$3 349,03	2018-11-01	Location de quais pour 2018	2018 docks location
4517	Ménage Tremblant Net inc.	\$503,02	2018-10-13	Nettoyage hôtel de ville	Town Hall cleaning
4518	QuaiDock	\$6 190,76	2018-10-13	Quais	Docks
4519	7631375 Canada Inc.	\$5 390,33	2018-10-13	Honoraires remplacement DG du 10 sep. au 3 oct. 2018	GM replacement fees from Sep 10 to Oct 3, 2018
4520	Gabriel Bélanger	\$459,67	2018-10-13	Articles remisage bateau et fusibles pour génératrice	Items for boat storage and generator fuses
4521	Construction RG Miller Inc.	\$3 903,68	2018-10-13	Passerelle	Walkway
4522	Serrurier Magic S.E.N.C.	\$137,97	2018-10-13	Réparation barrière	Gate repair
4523	Urba + Consultants	\$2 413,57	2018-10-13	Honoraires inspecteur pour juin et juillet 2018	Inspector fees for June and July 2018
4524	Pompage Sanitaire 2000	\$546,14	2018-10-13	Location toilette pour parc et vidange	Toilet rental for park and drainage
		<b>\$57 891,17</b>		<b>Total - Chèques</b>	<b>Total - Cheques</b>
		<b>\$17 243,51</b>		<b>Salaires et avantages sociaux</b>	<b>Wages and benefits</b>
		<b>\$76 021,77</b>		<b>Grand Total</b>	<b>Grand Total</b>

## **ADOPTÉE**

### **4.2 AVIS DE MOTION et PRÉSENTATION– Règlement 252 concernant le traitement des élus**

Conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les citées et villes*, **Avis de motion** est donné par Monsieur le conseiller Stephen Lloyd qu'à une séance ultérieure du conseil, il sera procédé à l'adoption du règlement 252 concernant le traitement des élus.

Monsieur le conseiller Stephen Lloyd dépose le projet de règlement et la présentation en est faite par Monsieur le Maire.

Une copie du projet est disponible lors de la présente séance pour consultation par les citoyens.

### **4.3 AVIS DE MOTION et PRÉSENTATION – Règlement 253 concernant la création d'une réserve financière pour l'entretien et la réparation du chemin des Jésuites**

Conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les citées et villes*, **Avis de motion** est donné par Monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne qu'à une séance ultérieure du conseil, il sera procédé à l'adoption du règlement 253 concernant la création d'une réserve financière pour l'entretien et la réparation du chemin des Jésuites.

Monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne dépose le projet de règlement et la présentation en est faite par Monsieur le Maire.

Une copie du projet est disponible lors de la présente séance pour consultation par les citoyens.

### **4.4 RÉOLUTION 2018 – 113 – Déclaration de la ville de Barkmere – Alliée contre la violence conjugale.**

#### **MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

Proclamation de la Ville de Barkmere  
à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

Déclaration présentée au conseil municipal de Barkmere  
par Monsieur le conseiller Stephen Lloyd  
appuyée par Madame la conseillère Chantal Raymond :

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);



ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**Il est résolu de proclamer la ville de Barkmere municipalité alliée contre la violence conjugale.**

ADOPTÉE

**4.5 RÉSOLUTION 2018 – 114 – - Modification du calendrier des séances du conseil municipal.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne, appuyé Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Ville de Barkmere modifie le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2018 adopté à la séance du 9 décembre 2017 par ce qui suit :

- La séance ordinaire du mois de novembre se tiendra le 10 novembre 2018, à 10h00; et,
- La séance ordinaire du mois de décembre se tiendra 8 décembre 2018, à 10h00.

**ADOPTÉE**

**4.6 RÉSOLUTION 2018 – 115 – - Adoption d'un projet pilote de politique de remboursement des frais d'inscription à des activités de loisir de la ville de Barkmere – Alliée contre la violence conjugale.**

**Considérant** qu'une somme de 1 500\$ a été prévue aux prévisions budgétaires 2018 aux fins de rembourser les frais d'inscription à une bibliothèque ou des activités de loisirs offerts par d'autres ville ou municipalité de la MRC des Laurentides;

**Considérant** qu'il est nécessaire de déterminer le mode de répartition de cette somme;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne, appuyé par Madame la conseillère Chantal Raymond et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** la Ville de Barkmere adopte le projet pilote de politique de remboursement des frais d'inscriptions à des activités de loisirs soumis aux membres du conseil.

**ADOPTÉE**

**5. Environnement**



Un rapport verbal est donné séance tenante par Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick concernant les résultats des tests d'eau effectués l'été dernier sur le lac des Écorces.

## 6. Urbanisme

### 6.1 Dépôt de la liste des permis et certificats d'autorisation

Le conseil de la ville de Barkmere prend acte du dépôt par le secrétaire trésorier de la liste des permis et certificats émis par l'inspecteur municipal pour le mois de septembre 2018.

### 6.2 Résolution 2018-116 – Adoption du règlement 251 modifiant le règlement de zonage 201

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement numéro 201 est en vigueur depuis le 7 décembre 2009, date de délivrance du certificat de conformité de la M.R.C des Laurentides;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité peut selon la loi modifier le contenu de ses règlements;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de règlement modifie certaines dispositions afin de modifier les normes de quais;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné par le conseiller Stephen Lloyd lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 14 juillet 2018;

**CONSIDÉRANT** la tenue d'une assemblée de consultation tenue le 8 septembre 2018 à 13h45;

**CONSIDÉRANT** l'avis public donné par le secrétaire-trésorier le 17 septembre 2018 en application de l'article 132 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'avis public donné par le secrétaire-trésorier le 17 septembre 2018 en application de l'article 132 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du second projet de règlement 251.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Stephen Lloyd appuyé par Monsieur le conseiller Monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne et résolu à l'unanimité par les membres présents :

**D'ADOPTER** le Règlement 251 modifiant le Règlement 201 sur le zonage.

**ADOPTÉE**

---

## 7. Infrastructures et services

### 7.1 RÉSOLUTION 2018-117 – Acceptation de la programmation amendée TECQ

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne, appuyé par la conseillère Chantal Raymond et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE**

- la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une



personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2018.

### **ADOPTÉE**

#### **8 Affaires légales**

#### **9 M.R.C et affaires régionales**

- 9.1 Résumé des discussions tenues lors de la dernière séance du conseil des maires de la MRC.

#### **10 Levée de l'assemblée**

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 13 octobre 2018, à 10h, au Centre Communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

#### **11 Résolution 2018 – 118 - – Levée de la séance**

La séance est levée à 11h22

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Raymond, appuyée Monsieur le conseiller Stephen Lloyd et résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** la séance du Conseil soit levée.

### **ADOPTÉE**

Approuvé par :

*(Original signé) Luc Trépanier*  
Luc Trépanier, Maire

Certifié par :

*(Original signé) Martin Paul Gélinas*  
Martin Paul Gélinas, Directeur général et  
secrétaire-trésorier